



ÉCOLE DES TROIS-PORTAGES

120, RUE BROAD, GATINEAU, QC J9H 6W3

Tel : 819-682-2742 Téléc : 819-682-6623

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement (CÉ) tenue le 5 novembre à 18h30 au local 402

Participants

Présences :

Jean-Sébastien Roy, directeur
Stéphanie Millette Aubert, soutien
Julie Rioux, parent substitut
Anne Marie Laroche, parent
Rémy Payette, parent
Christine Allen, parent
Pierre Desjardins, parent
Éliane Poliquin, enseignante
Cathy Trépanier Gauthier, enseignante
Claudine Frenette, soutien
Émilie Caron, parents
Pierre Leduc Commissaire

Absente :

Tanya Dupuis, service de garde

Ouverture de la séance

M. Desjardins vérifie le quorum et ouvre la séance à 18h30.

1. Préliminaires

1.1 Période d'intervention du public

Aucune intervention.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Les membres du CÉ consultent l'ordre du jour.

Ajouts au point Varia :

- Frais parcours hanté
- Stationnement

C.É. 05-11-001

Mme Laroche propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyé par M. Desjardins,
Adoptée

1.3 Panier du CÉ au secrétariat

Envoyé par courriel (document)

Mme Legris de la AQETA a approché M. Desjardins pour une conférence sur le burnout parental. Les frais pourront être payés par un budget de l'école pour l'aide aux parents (mesure dédiée).

1.4 Adoption du procès-verbal de la réunion du 25 septembre 2018

Les membres consultent le procès-verbal du dernier CÉ.
Des coquilles sont relevées dans les noms des membres du CÉ. Les corrections seront effectuées.

C.É. 05-11-002

Mme Trépanier Gauthier propose l'adoption du procès-verbal, appuyée par Mme Caron.
Adoptée

1.5 Suivis au procès-verbal

Il y aura seulement une soirée bingo bénéfique pour les finissants. La soirée prévue en novembre est annulée.

Suite à la consultation de M. Roy pour nommer un représentant des parents de l'école au comité EHDAA de la CSPO, aucun parent répondant aux critères ne s'est manifesté. En conséquence, M. Payette et M. Desjardins ont accepté de se séparer la tâche de représentants.

2. Points nécessitant une adoption ou une approbation

2.1 Activités et sorties scolaires

Aucune sortie scolaire à faire approuver.

2.2 Ouverture ou fermeture du service de garde le 7 janvier 2019

Le besoin de l'équipe est de se rencontrer pour discuter de plusieurs dossiers conjoints de l'école. L'ensemble du personnel du service de garde et les enseignants devront également se concerter pour la mise en œuvre du nouveau projet éducatif. Cette journée permettra aussi de rassembler tous les employés pour une activité de « team building ».

C.É. 05-11-004

M. Payette propose que lors de la journée du 7 janvier le service de garde soit fermé, appuyé par Mme Dupuis.

Approuvée

2.3 Objectifs du C.É. 2018-2019

M. Desjardins fait la lecture des objectifs du CÉ.

Mme Laroche mentionne qu'elle aimerait qu'un objectif en lien avec le site Web de l'école soit ajouté. Une discussion a lieu sur les attentes que les parents ont d'un site Web et des meilleures façons de communiquer avec les parents. M. Roy mentionne qu'il va faire un suivi pour s'assurer que les informations soient à jour et ajoutera des éléments au besoin ou sur recommandation des membres du CÉ.

M. Desjardins recommande aux membres du CÉ d'aller voir le site et d'envoyer les informations à M. Roy au besoin. Par contre, après discussion les membres s'entendent à ne pas ajouter ce point aux objectifs du CÉ 2018-2019.

Donc, les objectifs seront les suivants tel que proposé lors de la dernière rencontre :

- Soutenir l'innovation pédagogique qui contribue à la réussite de l'élève;
- Veiller à la saine gestion des ressources matérielles et financières afin que les activités restent accessibles à tous les élèves de l'école; et
- Appuyer les activités ou projets qui contribueront à augmenter le sentiment d'appartenance et de sécurité de la communauté de Trois-Portages.

C.É. 05-11-005

M. Payette propose les objectifs tels quels, appuyé par M. Desjardins

Approuvée

2.4 Campagne de financement pour les finissants

Une demande de Mme Trépanier Gauthier pour la vente de sapin (30\$) pour le temps des fêtes. Les montants amassés iront directement dans le fonds des finissants.

C.E. 05-11-006

Mme Trépanier Gauthier propose, appuyée par Mme Dupuis.

Approuvée

3. Points de discussion ou d'information

3.1 Ouverture du service de garde à la semaine de relâche

Un minimum de 46 élèves devra être inscrit pour permettre l'ouverture du service de garde durant la semaine de relâche. S'il y a moins d'inscriptions, le service sera fermé. Un sondage sera effectué et le paiement sera demandé pour le mois de décembre.

3.2 Tableau des fonds à destination spéciale

Le tableau a été modifié puisque certaines coquilles avaient été relevées lors du dernier CÉ. Mme Poliquin mentionne que le 2e cycle doit être retiré du tableau pour la dictée PGL puisque ce cycle n'y participera pas cette année.

La première campagne de financement de l'école a débuté vendredi dernier avec l'envoi des catalogues Perfection. La direction est passée dans l'ensemble des classes pour en parler avec les enfants. Mme Trépanier Gauthier mentionne qu'il faut en parler et promouvoir la vente pour que cela fonctionne.

3.4 École Écocitoyenne

M. Roy mentionne qu'il y aura une friperie scolaire à l'école. Des informations suivront bientôt aux parents.

3.5 Comité de pilotage du projet éducatif

Les directions ont déjà eu plusieurs rencontres afin d'en apprendre davantage sur les étapes à suivre pour la production du projet éducatif. Des web binaires seront également offerts aux parents et membres des CÉ pour se familiariser avec les contenus obligatoires du projet éducatif ainsi que sur le rôle de chacun des membres dans le comité de pilotage. Trois enseignantes, une technicienne en éducation spécialisée et la responsable du service de garde font déjà partie du comité de pilotage avec la direction. M. Roy aimerait avoir 2 parents d'élèves pour compléter le groupe de travail. M. Desjardins fait la demande aux membres du CÉ pour savoir qui serait intéressé. Mme Caron se joindra au comité.

4. Mots des représentants

4.1 Mot du Service de garde

Mme Millette prend la parole au nom de Mme Dupuis qui est absente. Elle mentionne qu'elle fait partie d'une belle équipe. Des félicitations sont faites pour le parcours hanté.

4.2 Mot de la Direction

Les travaux pour installer une nouvelle clôture dans la cour arrière de l'école ont été complétés dans les derniers jours. La direction et les voisins sont très satisfaits du résultat.

Des félicitations sont faites par M. Roy pour le parcours hanté. L'événement a attiré plus de 1600 visiteurs et l'organisation a amassé plus de 3000\$ pour Opération Enfants Soleil. Il remercie l'ensemble des bénévoles qui ont contribué à ce beau succès.

4.3 Mot des commissaires

Des félicitations sont faites par le commissaire pour le parcours hanté.

Il mentionne que des démarches sont encore en cours dans le dossier de l'école secondaire Mont-Bleu et qu'aucune décision n'est prise pour l'instant.

4.4 Mot du représentant au comité de parents de la CSPO

M. Desjardins mentionne qu'il s'est présenté à la rencontre du comité puisque Mme Allen avait un empêchement. Le budget du comité de parents a été approuvé. Ils ont discuté du cannabis. Mise à jour des frais pour les parents, les directions ont fait leurs devoirs. Les cours d'éducatives sexuelles préoccupent les parents.

4.5 Mot du comité EHDAA

Partage de documents par courriel.

4.6 Mot de l'OPP

Aucun

5. Varia

5.1 Frais pour le parcours hanté : M. Roy confirme qu'aucuns frais n'ont été payés par les employés et que c'est un projet qui s'autofinance en majeure partie avec l'appui de plusieurs commanditaires.

5.2 Stationnement : M. Roy a eu plusieurs rencontres dans les dernières années concernant le stationnement et un possible débarcadère. Des discussions ont eu lieu avec la responsable des ressources matérielles et ces travaux font partie du plan quinquennal. Il y a encore plusieurs étapes à franchir en raison de la configuration de la rue Broad selon M. Roy et il continuera à collaborer avec la commission scolaire afin d'améliorer la situation.

6. Levée de l'assemblée

C.É. 05-11-07

M. Payette propose la levée de l'assemblée, appuyée par M. Desjardins.

Approuvée

Procès-verbal rédigé par Claudine Frenette

M. Pierre Desjardins
Président du conseil d'établissement

M. Jean-Sébastien Roy
Directeur de l'école des Trois-Portages